



Rév. #3 date : juin 2005

TRAFFIC INNOVATION INC.

FICHE TECHNIQUE

BOA2548POL (anciennement BCP48N)

Bollard articulé en polymère de 2 3/8" (noir)

Le bollard articulé en polymère 2 3/8" BOA2548POL est un repère visuel efficace conçu pour signaler aux automobilistes la présence d'une piste cyclable et délimiter l'aire réservée aux cyclistes ou aux piétons en bordure d'une route.

Fait de polymère résistant inaltérable aux rayons U.V., le BOA2548POL est équipé d'un dispositif articulé sous tension composé d'une articulation de plastique injecté de haute résistance, d'un câble torsadé en acier inoxydable de 1/4" et d'un ressort de 250 lbs qui permet au bollard de fléchir sous impact et de revenir à sa position initiale. Il a été conçu pour résister à plus de 100 impacts à 50 km/h.

De forme creuse tubulaire coupée droit et terminée par un capuchon noir légèrement arrondi, le BOA2548POL est muni de quatre (4) bandes de pellicule réfléchissante espacées de 50 mm entre elles et incrustées de 1 à 2 mm dans le bollard pour assurer une meilleure protection de la pellicule contre l'usure, les intempéries et le vandalisme. La jonction des bandes réfléchissantes est également soudée pour minimiser les bris sous impact ou vandalisme.

Le bollard articulé pour piste cyclable BOA2548POL peut être installé sur asphalte ou béton (en incrusté ou en surface) ou en enfouissement direct dans le sol selon le type de base choisi.



Pour plus d'information sur les types de bases disponibles, veuillez vous référer à la fiche technique des bases pour bollards de canalisation.

Autres formats disponibles :

Bollard en polymère 3 1/2"
Bollard en acier peint 2 3/8" ou 3,5"

Composantes

Construction

Matériau : Polymère inaltérable aux rayons ultra-violets

Forme : Tubulaire creuse

Couleur : Noir ou vert avec bandes réfléchissantes grade diamant, fluo ou autre.

Dimensions

Hauteur : 1220 mm

Diamètre : 90 mm

Parois : 5 mm

Bandes : 75 mm de large espacées aux 50 mm

